



*L'UIT est une organisation mondiale qui rassemble les gouvernements et l'industrie afin de coordonner la mise en place et l'exploitation des réseaux et services de télécommunication dans le monde. Elle s'occupe de la normalisation, de la coordination et du développement des télécommunications internationales, radiocommunications comprises, et de l'harmonisation des politiques nationales.*

*L'UIT adopte des Règlements et traités internationaux qui régissent l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques par les services de Terre et les services spatiaux ainsi que l'utilisation des orbites de satellites. C'est dans le cadre de ces textes que les pays adoptent leur législation nationale. L'Union élabore des normes destinées à faciliter l'interconnexion des systèmes de télécommunication sur le plan mondial, quelles que soient les technologies utilisées. Elle encourage aussi le développement des télécommunications dans les pays en développement.*

*L'UIT organise des expositions et des forums mondiaux et régionaux de télécommunication qui rassemblent les plus éminents représentants des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées, de connaissances et de technologies, dans l'intérêt de la communauté internationale et, en particulier, des pays en développement.*

## AVIS DE VACANCE N° P45-2009

<b>Date de parution:</b> 11 décembre 2009	<b>Les candidatures féminines sont encouragées</b>
<b>Date limite de réception des candidatures:</b> 11 février 2010	
<b>Fonctions:</b> Administrateur(trice) principal(e) de programmes	<b>Numéro de l'emploi:</b> TD24R/P4/898
<b>Nature de l'engagement*:</b> Durée déterminée de deux ans	<b>Date d'entrée:</b> Dès que possible
<b>Grade:</b> P.4	<b>Lieu d'affectation:</b> Brasilia, Brésil

### Bureau

Le Bureau de développement des télécommunications (BDT) est responsable de l'organisation et de la coordination des travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'Union (l'UIT compte trois secteurs fonctionnels: Normalisation, Radiocommunications et Développement), lequel Secteur s'occupe principalement des politiques, stratégies et programmes de développement ainsi que des activités de coopération technique (missions d'experts, programmes de formation professionnelle, projets sur le terrain, séminaires, etc.).

### Unité organisationnelle

Au Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT, sous la supervision de l'Adjoint au Directeur, et en étroite coopération avec le Département des politiques et stratégies et le Département des projets et initiatives, les Bureaux régionaux et Bureaux de zone sont chargés des tâches suivantes : proposer des politiques et stratégies opérationnelles pour les activités de développement des télécommunications dans les différentes régions, coordonner avec les pays de la région la hiérarchisation des priorités, proposer des contributions en vue de l'établissement du plan opérationnel sur la base de ces besoins régionaux classés par ordre de priorité et coordonner et mettre en oeuvre des activités de coopération technique dans les différentes régions, que ce soit dans le cadre de projets, d'initiatives régionales ou du suivi des conférences mondiales de développement des télécommunications.

### Attributions / Responsabilités

Sous la direction du Chef du Bureau régional de l'UIT pour les Amériques et en étroite collaboration avec les autres fonctionnaires du bureau régional, le/la titulaire est chargé(e) de promouvoir le développement des télécommunications en mettant en oeuvre les activités suivantes de coopération technique dans la région:

- Définit et analyse les besoins des pays en développement de la région en ce qui concerne l'assistance que l'UIT peut apporter pour améliorer la connectivité et l'utilisation des services de télécommunication; tient compte des

\* La nature et la durée de l'engagement des candidats internes dépendront de leur statut contractuel.

conclusions auxquelles il/elle est parvenu(e) dans les plans régionaux de développement, lors de la proposition et de l'élaboration de projets, et pour la coordination de la gestion des activités de développement.

- Elabore des projets et prépare, si nécessaire en collaboration avec un(e) spécialiste, des documents de projets qui tiennent compte des besoins susmentionnés et des moyens dont disposent les pays concernés, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les autres organismes nationaux, régionaux ou internationaux; évalue la faisabilité et l'incidence de ces projets; recommande leur approbation au Chef du Bureau régional.
- Participe à la mobilisation des ressources et à l'identification des sources de financement possibles pour les activités liées au développement des télécommunications dans la région; aide les administrations à formuler les demandes de projet qui doivent être présentées aux bailleurs de fonds par les autorités nationales responsables de la planification et de la coordination; assure le suivi des procédures administratives avec les administrations, les responsables de la réglementation ou les opérateurs nationaux, le PNUD ou les autres sources de financement, afin de faire en sorte que des mesures soient prises en vue de l'approbation et de la mise en œuvre des projets.
- Noue et entretient des relations étroites avec les différents organismes, les institutions et les banques sur le plan régional, afin de promouvoir les buts, objectifs et priorités de l'UIT et d'obtenir des ressources, notamment financières, pour le développement des télécommunications; gère et contrôle l'exécution des projets approuvés qui lui sont confiés et prend toutes les mesures nécessaires pour assurer leur mise en œuvre efficace.
- Participe à l'élaboration du projet de Plan opérationnel, en regroupant et en développant les demandes reçues et en élaborant le projet de budget pour chaque activité proposée. Coordonne et contrôle sa mise en œuvre dans la région après son adoption.
- Gère, coordonne, contrôle et évalue toutes les activités administratives en rapport avec la mise en œuvre, à l'échelle régionale, sous-régionale ou nationale, des projets du Fonds d'affectation spéciale dont le Bureau régional est responsable; guide et oriente les contributions des consultants, du personnel affecté aux projets, des bailleurs de fonds, des organismes et des pays aux fins de la réalisation des objectifs du programme; analyse les progrès accomplis et prépare des rapports.
- Met en œuvre les décisions et les recommandations adoptées par les conférences mondiales ou régionales de développement, notamment les programmes de développement des télécommunications du BDT concernant la région, et/ou formule des avis à leur sujet.
- Formule des avis à l'intention du Chef du Bureau régional pour les Amériques et des autres professionnels de l'UIT présents dans la région et collabore avec eux pour les questions connexes; s'acquitte de toute autre tâche qui peut lui être confiée par le Chef du Bureau régional pour les Amériques.

### **Qualifications requises**

- Diplôme universitaire supérieur en gestion des entreprises, administration publique, gestion, télécommunications ou dans un domaine connexe en rapport avec l'emploi, de préférence dans le développement international, ou formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un grade universitaire dans l'un des domaines susmentionnés. Un diplôme universitaire de premier cycle dans l'un de ces domaines, associé à une expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le diplôme universitaire supérieur, en l'absence de candidat adéquat titulaire d'un tel diplôme.
- Au moins sept années d'expérience en gestion des projets ou expérience administrative en matière de développement des télécommunications et des activités de coopération au sein du système des Nations Unies dont au moins trois années au niveau international. La participation directe aux activités de développement des télécommunications de l'UIT ou à des travaux afférents à ces activités serait un avantage.
- Excellente connaissance de l'une des six langues officielles de l'UIT (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et très bonne connaissance d'une deuxième langue. L'espagnol est indispensable. La connaissance d'une troisième langue serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement.)

### **Compétences**

- Aptitude confirmée à élaborer et gérer des projets.
- Aptitude à établir des rapports complets sur les principales questions de développement.
- Aptitude à établir et entretenir des relations de travail efficaces avec des personnes de nationalités et de cultures différentes ainsi qu'avec tous les représentants des organismes publics et privés.

- Aptitude à définir clairement les buts des activités prévues, à anticiper les risques, à prévoir des plans d'urgence et à résoudre les problèmes.
- Aptitude à s'exprimer de manière claire, concise et persuasive, à l'oral comme à l'écrit, et aptitude à défendre des positions et à expliquer des éléments délicats.
- Aptitude à rédiger/réviser les rapports, documents et stratégies relatifs à son travail.
- Aptitude à travailler de manière indépendante et à s'investir dans une équipe.
- Excellent sens de la coordination, aptitude à travailler sous pression et à mener de front plusieurs activités et projets.
- Esprit d'initiative et disponibilité (décalage horaire avec Genève, ville siège, et missions probables).
- Aptitude à utiliser des applications informatiques.

#### **Conditions d'emploi**

L'UIT offre des conditions d'emplois attractives incluant:

- un salaire de base net annuel (assujéti aux déductions obligatoires des contributions à la Caisse des pensions et à l'assurance santé) ainsi qu'une indemnité de poste variable pour un total de US \$ 134,209 à US \$ 175,085 (avec personne à charge) ou US \$ 124,977 à US \$ 161,951 (sans personne à charge), 30 jours de congés annuels et
- sous réserve d'éligibilité: allocations familiales, indemnité pour frais d'études, subside au logement, frais de voyage et frais de déménagement, congé dans les foyers.

Pour plus d'information concernant les Conditions d'emploi, veuillez cliquer sur ce [lien](#).

#### **Comment postuler**

Les candidats de l'extérieur doivent faire parvenir leur candidature ainsi que la Notice Personnelle (NP) de l'UIT, disponible sur le site Web de l'UIT, dûment complétée à la Division de l'administration des ressources humaines. **Toute candidature soumise sans la Notice Personnelle de l'UIT ne sera pas considérée.**

#### **Information additionnelle**

- Conformément aux dispositions de la Résolution 48 (Rev. Antalya, 2006) adoptée par la Conférence de plénipotentiaires
  - Lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union.
  - Le recrutement peut se faire au grade immédiatement inférieur lorsqu'aucun candidat ne possède toutes les qualifications requises.
- Conformément aux dispositions de la Résolution 1187 adoptée par le Conseil 2001, les Etats Membres et les Membres des Secteurs sont encouragés à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates qualifiées.
- Les candidatures de l'extérieur peuvent être présentées par l'entremise d'une administration, ou directement adressées à l'Union, étant entendu qu'en ce cas le Secrétaire-général devrait normalement consulter les administrations des pays dont sont originaires les candidats avant d'arrêter sa décision définitive.
- Les conjoints et les enfants célibataires de la famille des fonctionnaires internationaux ont accès au marché suisse du travail aux conditions établies par les autorités suisses compétentes.
- **L'âge de la retraite statutaire des fonctionnaires entrés ou rentrés en fonctions après le 1 janvier 1990 est de 62 ans. Normalement, ne seront prises en considération que les candidatures des personnes en mesure de compléter la durée de l'engagement.**

**LES CANDIDATS NE SERONT CONTACTES QUE SI LEUR CANDIDATURE EST SUSCEPTIBLE  
D'ETRE RETENUE**



**L'UIT est un espace sans fumée**